#21
Janv.23

>·îliens

Le magazine de la Communauté de communes de l'île de Ré

BONJOUR...

Maëlle Errard, le « zéro déchet » en mode de vie – p.5

AU QUOTIDIEN

Après les Assises, un plan d'actions en faveur du logement – p.7

PRÉSERVER NOTRE ÎLE

Des services pour résister à la crise énergétique – p.19

LE DOSSIER À 180°

Développement durable : un projet pour l'avenir

Ile de Ré
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

11 OCTOBRE

La mairie de Saint-Martin…refuge à chauves-souris !
La sérotine commune et l'oreillard gris ont élu domicile dans les combles. Une convention de labellisation a été signée entre la Communauté de communes, la Mairie de Saint-Martin-de-Ré et Nature environnement 17.

26 OCTOBRE

Dans les coulisses d'un château d'eau
À l'occasion des 70 ans d'Eau 17, des Rétais ont pu exceptionnellement entrer dans le château d'eau des Évières, à La Flotte, à la station d'épuration du Goisil à La Couarde-sur-Mer. Une découverte lors d'un circuit gratuit, à vélo, sur le « cycle de l'eau ».

19 NOVEMBRE

10 ans du label « Pays d'art et d'histoire »
La déambulation décalée en compagnie des Brasseurs d'idées a séduit 70 personnes dans les rues d'Ars-en-Ré. Le week-end anniversaire avait commencé la veille à l'école de La Noue à Sainte-Marie-de-Ré, en présence des élus autour du gâteau à l'effigie de l'église Saint-Étienne d'Ars-en-Ré.

18 > 20 NOVEMBRE

Le public au… Rendez-vous du livre !
L'édition 2022 des Rendez-vous du livre, spéciale « Coups de cœur », a réuni 350 visiteurs et scolaires autour d'ateliers, de rencontres et d'expos, aux quatre coins de l'île. L'événement biennal, coordonné par •Ré Domaine culturel – La Maline et le collectif du livre, s'est achevé à Ars-en-Ré avec les dix auteurs invités.

25 NOVEMBRE

Les violences conjugales au centre des deuxièmes "Rencontres des acteurs du social" de l'île de Ré
En cette journée internationale contre les violences faites aux femmes, la cinquantaine de participants à La Maline, a été actrice et témoin d'échanges passionnants.

Publication de la Communauté de communes de l'île de Ré
Directeur de la publication : Lionel Quillet
Comité de rédaction : service communication, direction générale des services
Crédits photos : Communauté de communes de l'île de Ré, Yann Werdefroy, Mathieu Vouzelaud, Shutterstock, Partenaires SIG17-IGN-Avril 2014, Richard Merlet

Conception et mise en page : service communication
Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Rochelaise, rue du Pont des Salines, BP197, 17006 La Rochelle

IMPRIM'VERT®

SOMMAIRE

p4 • **Dans l'actu**
Réduction des déchets : la CdC mise sur la sensibilisation

p5 • ***Bonjour...* Maëlle Errard**
Portrait d'une adepte du « zéro déchet »

p6 • **Au quotidien**
Tour d'horizon des dernières actus

p8 • **Initiatives**
L'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) en quête de renforts

p9 • **Le dossier à 180°**
Développement durable : le futur se joue maintenant

p13 • **À la loupe**
C'est 100% Rétais : le pélobate cultripède

p14 • **Agenda**
Conférences, spectacles… prenez date !

p16 • **L'info' des communes**
L'actu des villages passée en revue

p18 • **Préserver notre île**
Reportage dans les pas de « l'inspecteur » des digues

p20 • **De vous à nous**
À vos côtés au quotidien, sur l'île et en ligne

p23 • **Tribune politique**

Lionel Quillet
Président de la Communauté de communes de l'île de Ré
Maire de Loix

Édito

Je veux tout d'abord vous présenter mes vœux les plus chaleureux à l'occasion de la nouvelle année, ainsi qu'à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers. Que l'année 2023 soit synonyme, pour chacune et chacun d'entre nous, de bonne santé, de joies partagées, de solidarité et de fraternité. **Pour notre île, je forme le vœu que toutes nos énergies soient mobilisées dans le seul objectif qui compte : le bonheur de vivre et de s'épanouir sur un territoire exceptionnel.**

Avec vos maires/vice-présidents de la Communauté de communes, avec les femmes et les hommes qui composent les services communautaires et avec nos partenaires institutionnels, économiques et associatifs, **nous sommes au travail, résolument unis et motivés** pour mettre en œuvre notre plan de mandature.

Depuis juin 2020, **nous avons initié de nombreuses démarches et projets dans l'intérêt des Rétais, de la vie permanente et de l'avenir de notre île**. Qu'il s'agisse du Schéma directeur des pistes cyclables 2023/2030, du Schéma de développement durable 2023/2030, du Projet alimentaire de territoire, de la feuille de route en faveur de l'habitat durable et du logement, de la protection de notre biodiversité, de la valorisation de notre patrimoine, de notre action en faveur de la petite enfance et de la jeunesse, de celle pour un accès à la culture pour tous, de la recherche de la performance dans notre gestion des déchets, de notre attention portée au tissu commercial et économique : **nous nous inscrivons dans une dynamique partagée qui allie la gestion du quotidien des habitants et la préparation de l'avenir.**

Ensemble, « Faisons germer dès aujourd'hui les projets pour l'île de demain » et **retrouvons-nous le jeudi 12 janvier 2023 à 19 h au Bois-Plage-en-Ré, pour célébrer la nouvelle année et parler d'avenir !**

Lors du temps fort de la Semaine européenne de réduction des déchets, le 26 novembre, salle Vauban, à Saint-Martin-de-Ré.

Sensibiliser toujours plus, pour moins de déchets !

Depuis un an, la Communauté de communes est montée en puissance, pour inciter et aider les Rétais à diminuer leur production de déchets.

« *Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas,* rappelle Lina Besnier, vice-présidente déléguée à la gestion des déchets. *Nous avons renforcé notre politique de prévention. Le but est d'abord la prise de conscience.* »

« *Ne plus produire de déchets, c'est une utopie et un objectif vers lequel il faut tendre,* corrobore Thomas Robin, responsable du service gestion des déchets. *Cela suppose de changer ses habitudes de consommation. À la CdC, nous avons choisi d'engager des actions.* »

De nouveaux outils

Début mars, les Rétais ont reçu dans leur boîte aux lettres leur réglette de tri. Au printemps, ils pouvaient télécharger l'application «*MonTri*», avec diverses fonctionnalités (savoir dans quel bac jeter un déchet, connaître son jour de collecte, géolocaliser les points d'apport volontaire, connaître les horaires des déchetteries…)

Sensibiliser par du concret

Murielle Vergniol, spécialisée dans la réduction des déchets propose de nouvelles actions aux côtés de Fanny Camiade, ambassadrice du tri.

- **La Semaine européenne de réduction des déchets** avec des ateliers à Saint-Martin-de-Ré, le 26 novembre.
- **12 interventions sur des marchés de l'île** pour répondre aux questions des usagers sur le tri, le compostage, la collecte des déchets. Une nouvelle campagne aura lieu au printemps prochain.
- **11 visites du centre de tri à Salles-sur-Mer.** Les participants ont compris comment étaient triés les emballages. D'autres visites seront bientôt programmées (voir p.15).
- **4 associations ont été sensibilisées au tri et au compostage.** Des sessions sont prévues en 2023.
- **7 ateliers gratuits «Do it yourself»** ont permis aux participants de fabriquer des cosmétiques et produits d'entretien. *«Nous réalisons des recettes simples, rapides et économiques»*, résume Murielle Vergniol. *«En 2023, nous continuerons dans la même lignée»*, annonce Lina Besnier.

Les projets à venir

Organiser des interventions dans les centres ados de Ré jeunesse et au collège des Salières, créer une "roue du tri" et une "carte du vrac".

Une règle d'or, les 5 R :

REFUSER : mettre un «*stop pub*» sur sa boîte aux lettres, disponible en mairie ou à la CdC.

RÉDUIRE : utiliser des filets ou sacs en tissu pour ses achats de pain, fruits et légumes.

RÉPARER : donner… ses objets en bon état, inutilisés, dans les CyclaB'Box du Bois-Plage-en-Ré ou d' Ars-en-Ré.

REDONNER à la terre. Composter grâce à la mise à disposition gratuite de composteurs par la CdC.

RECYCLER

31%
des foyers de l'île sont équipés d'un composteur

Service gestion des déchets,
lieu-dit les Gâchettes, au Bois-Plage-en-Ré, ouvert au public, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.
Tél. 05 46 29 01 21 / infodechet@cc-iledere.fr

BONJOUR...

Maëlle Errard

L'ambassadrice rétaise du « zéro déchet »

La Rivedousaise a animé un atelier couture, en novembre, lors de la Semaine européenne de réduction des déchets. Rencontre avec une jeune hyperactive qui a transformé le réemploi en un mode de vie et une association.

Boîtes d'œufs, ficelle, scies sauteuses, machines à coudre… Le fourgon rouge des Héritiers de la récup', c'est la caverne d'Ali Baba de Maëlle Errard. Son association a été fondée en mars 2021 avec d'autres Rivedousais. Tout dans la démarche qui l'anime est guidé par la réduction des déchets… et le système D ! *« Le fourgon a succédé à ma Twingo, grâce à une campagne de financement participatif »*, illustre la native de Royan.

La surfeuse des Grenettes dévale les vagues comme les projets et les réalisations. Exemples : cette enceinte créée à partir de chutes de bois, ces range-couverts ou sacs à vrac. *« Le vrac, c'est du poids en moins dans nos poubelles* »*, insiste Maëlle. Présidente-fondatrice au départ, elle est aujourd'hui coordinatrice-salariée et affiche plus de 1000 personnes sensibilisées. *« Maëlle a un petit gabarit mais elle envoie du pâté (sic). Elle est authentique et très pro »*, la dépeint Baptiste, ami et cofondateur, avec qui elle faisait des cabanes enfant.

« Le vrac, c'est du poids en moins dans nos poubelles »

Des enfants rétais justement, Maëlle en a déjà marqué. Les petits de l'accueil de loisirs de La Flotte se souviennent d'un tipi conçu en draps récupérés. Si l'activité penche de l'autre côté du pont où elle a réalisé des actions marquantes (notamment cet atelier bricolage à Puilboreau entre des seniors d'une résidence et des adolescents placés en foyer), Maëlle envisage le futur plus dans son île. Elle veut continuer à apporter son expertise, comme sur cet échange de savoirs à Sainte-Marie-de-Ré, lors du Mois de l'environnement. Mais aussi son vécu. À 27 ans, la baroudeuse a tracé sa route, en s'inspirant de ses parents. Sa maman, diététicienne, l'a confrontée jeune à la lutte contre le gaspillage. Son papa, architecte, lui a inculqué le goût des autres et des dépenses raisonnées.

Son ouverture d'esprit, elle l'a peaufinée lors d'un stage dans un orphelinat au Viêt-Nam et d'un Erasmus à Amsterdam.

Une révélation sur ses terres

Mais la révélation a eu lieu sur ses terres charentaises-maritimes… à la Banque alimentaire de Périgny lors d'un volontariat. Diplômée de deux écoles de commerce, elle s'épanouit lors d'un stage à Dons solidaires en région parisienne. L'expérience lui confirme que son bonheur se trouve *« sur le terrain »*. Après un premier job, elle crée sa *« propre association qui promeut l'environnement, le social et l'intergénérationnel »*. L'aventure est en marche. Dans son sillage, elle souhaite *« embarquer… des Rétais ! »*

** En Charente-Maritime, 394 kg par personne, par an, en ordures ménagères et emballages recyclables (hors déchetteries), chiffre 2020. Source : https://ordec.arec-nouvelleaquitaine.com/*

Hélène Gaudin, médiatrice du patrimoine à la CdC.

Les agents de la Communauté de communes… au tableau !

Ils partagent leur savoir auprès des jeunes rétais dans les écoles et au collège. Sept services composent ainsi la cellule pédagogique de la CdC.

Sylvie Florentin, enseignante à Sainte-Marie-de-Ré, est spectatrice de son propre cours, ce jeudi de novembre. Au tableau ce jour-ci : Hélène Gaudin, médiatrice du patrimoine à la CdC. Des anciens thermes, *« aujourd'hui sous l'école de La Flotte »* à la batterie Herta, *« vestige de la Seconde Guerre Mondiale »*, Hélène retrace l'histoire de l'île en compagnie d'une vingtaine d'élèves de CM1-CM2.

Participer au programme scolaire

« Ce moment permet de prolonger les notions vues en cours, de leur donner une illustration concrète et locale », apprécie Sylvie Florentin.

« Nous avons profité du dispositif "école et cinéma" grâce à •Ré Domaine Culturel – La Maline. D'autres interventions ont été données par les services gestion des déchets, mobilité, les écogardes (environnement) », complète-t-elle. Tous composent la cellule pédagogique de la CdC. Elle inclut aussi les services Ré jeunesse et protection du littoral.

« Son objectif est d'enrichir les programmes scolaires en valorisant notre territoire et en mettant à disposition notre expertise », résume Gérard Juin, vice-président délégué à la jeunesse.

•188 interventions ont eu lieu dans **•44 classes** en 2021-2022.

Deux maraîchers qui se la jouent collectif

Sophie Perrain a créé l'entreprise Violettes et Capucines à La Flotte en 2021, Ivonig Caillaud, Les Jardins de Mouillebarbe à Ars-en Ré en 2017. Ces producteurs ont intégré le collectif, piloté par la CdC, autour du Projet alimentaire de territoire.

« C'est essentiel de s'associer quand on sort des cultures traditionnelles de l'île », souligne Sophie Perrain. Un territoire si spécifique : contraintes paysagères, problématiques du foncier, de main d'œuvre, d'eau, de sol ou de mutualisation du matériel agricole. *« Le collectif, c'est une opportunité de nous réunir. Nous sommes contents que la CdC soit moteur. À nous maintenant de participer et d'orienter »*, abonde Ivonig Caillaud.

« Le soutien à nos maraîchers, c'est la garantie d'une production locale avec ses bienfaits », analyse Alain Pochon, vice-président délégué à l'économie.

Sur son terrain, Sophie Perrain cultive 350 variétés de fleurs comestibles, plantes à goût et médicinales. La native de La Flotte, agronome de formation, les livre aux professionnels de la gastronomie et les transforme pour les amateurs de cuisine. Ce métier, physique et saisonnier, Ivonig Caillaud l'adore. Depuis la reprise des parcelles d'un ancien coopérateur, il s'est converti au bio, produit plus de 70 variétés de légumes et fait de la vente directe. En parallèle, l'ingénieur en agroéconomie mène des projets de développement… à travers la planète !

Aux Assises du logement, à La Maline, le 13 octobre dernier.

Logement : la route est tracée !

Le conseil communautaire a voté, le 15 décembre, la feuille de route pour l'habitat durable et le logement sur l'île de Ré. Après des Assises du logement plébiscitées, la CdC intensifie son action, en appui des communes auxquelles revient la compétence.

« 2023 va être charnière », affirme Peggy Luton, la vice-présidente déléguée à l'habitat durable et au logement. L'objectif de la CdC est de faire du sur-mesure pour l'île de Ré, avec les communes. *« Nous voulons développer la vie permanente et fixer des règles aux locations saisonnières »*, rappelle Lionel Quillet, le président de la CdC. La nouvelle année sera dense et guidée par la feuille de route, issue des Assises et d'un séminaire des élus communautaires. Peggy Luton nous présente les quatre grands axes.

1 Développer l'offre de logements à loyers modérés et l'habitat social

« Nous tablons sur 2000 logements à loyers modérés sur le territoire dans cinq/sept ans, entre les projets en cours, portés par la CdC et les communes. La réforme de l'État sur l'attribution des logements sociaux nous obligera à être prêts au second semestre, avec un système plus lisible qu'aujourd'hui. Nous faisons face à une réalité : le taux de rotation est faible sur l'île de Ré et les délais d'attente longs. »

2 Favoriser le logement à l'année dans le parc privé

« À court terme, nous allons informer les propriétaires sur les aides (rénovation énergétique…) pour la location à l'année. Nous attendons aussi de voir ce qui va sortir de la loi de finances. Car le levier fiscal pour réguler est dans les mains de l'État. De notre côté, nous allons nous mobiliser pour que les communes mettent en place le numéro d'enregistrement unique qui permet d'avoir des offres de meublés de tourisme déclarées et une réelle connaissance de la situation du territoire en matière de location saisonnière. »

3 Permettre aux travailleurs saisonniers de se loger

« L'objectif est de multiplier l'offre de solutions d'hébergement à destination des travailleurs saisonniers. Cela passera par la production publique de logements saisonniers, l'incitation des propriétaires privés et la création de partenariats pour mettre à disposition des lits existants (publics ou privés). Nous voulons aussi amorcer une réflexion sur les possibilités d'hébergements mobiles, sous réserve de l'accord de l'État. »

4 Un Plan local de l'habitat (PLH), un outil pour avancer

« Nous allons réaliser un PLH qui va nous donner une photographie du logement sur l'île. Ce document, basé sur un diagnostic, permettra de réunir tous les acteurs du logement (État, communes, bailleurs, ADIL…). L'objectif est de démarrer les études au printemps, pour avoir un diagnostic à la fin d'année. Il y aura ensuite de nombreux temps de concertation avec les Rétais. »

1 237
réponses au questionnaire
"La parole aux Rétais"

5h
de débat
lors des Assises

Pour aider, l'ADMR a aussi besoin d'aide !

L'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) offre de précieux services mais souffre d'un manque de salariés et bénévoles.

Au volant des voitures siglées ADMR, les 18 salariés et trois bénévoles de l'association sillonnent l'île de Ré pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Parmi ses missions, l'association distribue des repas à domicile, du lundi au samedi. Près de 40 Rétais en bénéficient. *« Il s'agit le plus souvent de personnes seules et âgées ayant des difficultés à se déplacer »*, appuie la co-présidente, Geneviève Teruin. L'ADMR intervient aussi pour assurer l'entretien du lieu de vie, accompagner les bénéficiaires pour leurs achats ou leur assurer une compagnie lors de promenades.

Tous les jours, des professionnels diplômés garantissent l'autonomie des personnes dépendantes. Effectuer la toilette, le change, le coucher… Environ 150 Rétais peuvent ainsi rester à la maison. *« Tous n'ont pas les moyens ou l'envie d'aller en maison de retraite,* complète Geneviève Teruin. *Ce sont aussi des jeunes en situation de handicap. »* Contrairement au portage de repas, ce service n'est plus assuré sur le secteur nord de l'île en raison d'un manque de personnel.

Recherche salariés et bénévoles

L'association recherche des bénévoles pour effectuer des visites chez les bénéficiaires ou aider l'association dans ses tâches administratives. *« Ils font le lien entre les bénéficiaires et les salariés. Leur rôle est essentiel »*, souligne la co-présidente, elle-même bénévole depuis près de dix ans. Côté salariés, du personnel qualifié manque à l'appel pour répondre aux besoins du territoire et garantir ainsi l'autonomie des personnes dépendantes.

Pour tenter d'y remédier, des véhicules de fonction, utilisables pour les trajets non-professionnels, seront proposés à partir du 1er janvier. *« Cela en contrepartie d'une contribution de 95€ par mois. L'assurance et les frais liés aux missions seront pris en charge,* précise Geneviève Teruin. *C'est un métier difficile, mais il est surtout beau et utile. »*

Un enjeu crucial pour le territoire

Bien que la compétence de l'action sociale soit du ressort du Département, la Communauté de communes attribue une subvention de 22 000 € à l'ADMR chaque année. *« Compte tenu de la démographie de l'île, le maintien à domicile des personnes est un enjeu crucial,* alerte Lionel Quillet, président de la Communauté de communes. *Celui de l'égalité d'accès aux services proposés l'est aussi. Nous devons collectivement contribuer à la lutte contre l'isolement ».* Pour trouver des solutions supplémentaires, la Communauté de communes organisera ses prochaines "Rencontres des acteurs du social" en 2023 sur cette thématique.

Le saviez-vous ?

Les personnes âgées d'au moins 60 ans en perte d'autonomie peuvent bénéficier de l'**Allocation personnalisée d'autonomie** (APA).

Pour toute demande d'APA à domicile, contacter le Conseil départemental en appelant au 05 17 83 43 17.

Développement durable : le futur se joue maintenant

Le 15 décembre 2022, les élus ont voté le Schéma de développement durable (SDD) de la Communauté de communes de l'île de Ré. Pierre angulaire de la mandature, le SDD porte sur les domaines de compétences de la CdC (gestion des déchets, mobilité, aménagement du territoire…) Il va lui permettre de consolider ses actions déjà entreprises en matière de développement durable et d'en proposer de nouvelles, dans l'intérêt des Rétais et des générations futures.

En application sur la période 2023-2030, il fixe de grandes orientations politiques et des objectifs à court, moyen et long terme, ainsi que des indicateurs pour suivre leur évolution. Il reviendra aux élus et aux agents de la Communauté de communes de trouver les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Certaines sont déjà en gestation, grâce à la participation des habitants. Depuis 2020, ce projet d'envergure est élaboré par un Comité consultatif citoyen, en lien avec les élus. Composé de 25 habitants tirés au sort, de onze associations et deux acteurs économiques, il a participé à des ateliers pour imaginer l'île de Ré de demain.

Découvrez, dans ce dossier, les enjeux de ce Schéma de développement durable et les visages de celles et ceux qui l'ont fait naître.

L'interview

« Il faut que les Rétais se l'approprient »

Trois questions à… **Gisèle Vergnon**

La vice-présidente, déléguée au développement durable, se félicite du vote du Schéma de développement durable (SDD) au conseil communautaire du 15 décembre. Résolument tournée vers l'avenir, elle se projette sur la mise en œuvre des propositions.

1 Après deux ans de travail et le concours du Comité consultatif citoyen (CCC), le premier Schéma de développement durable a été voté. Quel est votre sentiment ?

Un sentiment d'enthousiasme lorsque je vois le résultat, toutes ces propositions à court, moyen et long terme qui nous serviront de fil conducteur pour mener notre action pendant huit ans. Je me réjouis de l'adhésion qu'a suscitée la démarche participative, pour le construire. Les participants se sont beaucoup impliqués dans les divers ateliers du CCC. Veillons à ce que cette dynamique perdure.

2 Quel est l'avenir de ce SDD, justement ?

Ce SDD a déjà le mérite d'exister, grâce à l'investissement de tous. Il faut désormais le mettre en œuvre. C'est un projet amené à vivre dans le temps. Il sera annoté, précisé, c'est tout le but. Les élus vont bien entendu s'en saisir mais pour que le résultat soit vraiment positif à long terme, il faut que la population se l'approprie, que les Rétais le lisent chez eux, essaient, à leur niveau, de mettre en œuvre les actions.

3 Lesquelles de ces 157 propositions vous tiennent à cœur ?

Le développement des énergies renouvelables constitue un point important. Les contraintes règlementaires de l'île de Ré doivent absolument évoluer pour ouvrir le champ des possibles sur le solaire. L'aménagement du territoire est aussi un enjeu majeur entre le soutien à l'activité économique et la préservation de notre patrimoine naturel, comme la biodiversité ou les ressources en eau. Le maintien de la vie permanente, enfin, est crucial pour l'avenir de nos dix villages. Nous voulons une île au développement équilibré qui satisfasse autant les résidents permanents et secondaires que les touristes. Notre engagement commun est essentiel.

Un Schéma et des avancées concrètes

Gestion des déchets, mobilité, urbanisme, transition énergétique… Plus de cent actions constituent le Schéma de développement durable. En voici quelques exemples.

1 Des composteurs collectifs dans les villages

Dans les villages, des composteurs collectifs vont être fournis gratuitement par la Communauté de communes. Elle accompagnera les habitants et/ou associations qui en assureront la gestion quotidienne. *« Cela nécessite une bonne organisation de la part des utilisateurs »*, prévient Lina Besnier, vice-présidente déléguée à la gestion des déchets. *« Nous invitons les Rétais à en discuter avec leur maire dans un premier temps. Puis, nous trouverons tous ensemble une solution pérenne. »*

2 Faciliter la réservation du transport à la demande

C'est une vraie solution pour les habitants non véhiculés. Jusqu'à présent, la réservation d'un trajet s'effectuait par téléphone selon des horaires précis. En 2023, le Département, en lien avec la CdC, va travailler à la mise en place d'une plateforme de réservation en ligne accessible 7j/7 et 24h/24. Depuis septembre dernier, les navettes circulent toute la journée et plus seulement le matin.

3 Des pistes cyclables pour les trajets du quotidien

Un Schéma directeur cyclable est engagé. L'objectif : favoriser l'utilisation de la bicyclette pour les trajets du quotidien (domicile, école, commerces…). Il prévoit la création d'itinéraires directs entre les communes, articulés autour d'un axe cyclable structurant allant du Nord au Sud de l'île. Pour créer de nouvelles pistes, des acquisitions foncières vont être lancées en 2023.

4 Bientôt des panneaux solaires sur les toits ?

C'était une revendication des citoyens, partagée par les élus communautaires. Ils ont voté, le 6 octobre 2022, une feuille de route pour le développement de l'énergie solaire. Permettre aux propriétaires d'installer des panneaux photovoltaïques non-encastrés y figure comme une priorité. *« La modification du PLUi sera pour cela un point de départ*, pose Patrick Rayton, 1er vice-président délégué à l'urbanisme. *Il est nécessaire d'y supprimer la notion d'encastrement des panneaux dans les toits, une condition imposée à l'époque par l'Architecte des bâtiments de France (ABF). C'est coûteux et donc dissuasif pour les propriétaires. »* Cette procédure doit débuter dès 2023, sous réserve d'un avis favorable de l'ABF.

Retrouvez l'ensemble des propositions sur **www.cdciledere.fr**
Rubrique *Ma communauté de communes, Les projets de territoire*

APPEL À CANDIDATURE

Renouvellement des 25 citoyens du Comité consultatif citoyen

Candidatez jusqu'au **31 janvier 2023**

6 ateliers thématiques pour les membres du **Comité consultatif citoyen**

157 actions dans le **Schéma de développement durable**

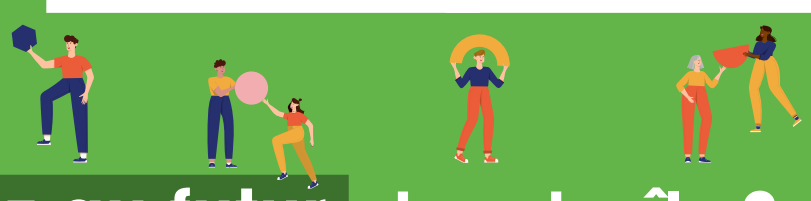

Et si vous participiez au futur de votre île ?

Le Schéma de développement durable est issu des propositions formulées par le Comité consultatif citoyen. En deux ans, l'instance a participé à plusieurs ateliers de travail (gestion des déchets, mobilité, urbanisme…)

Benjamin Evano, de la découverte à l'action

En devenant membre du Comité consultatif citoyen, ce Couardais de 35 ans a découvert les rouages de la vie publique locale.

S'il devait résumer sa participation au Comité consultatif citoyen (CCC) en un mot, Benjamin Evano dirait *« enrichissante »*.

Néophyte de la vie publique, il a découvert grâce au CCC les rouages de la décision politique. *« Nous sommes arrivés avec beaucoup d'idées sans connaître les cadres juridiques qui les conditionnent,* explique-t-il. *Je comprends mieux comment les décisions se prennent et qui fait quoi. »*

En 2020, au moment de se porter candidat au tirage au sort, ce Couardais était surtout intéressé par la problématique du logement.

« Maintenant, aux élus d'agir »

Après de nombreux ateliers et des *« échanges très riches »*, il se sent *« plus armé »* pour participer au débat citoyen. Parmi les sujets discutés, Benjamin Evano a aimé travailler sur les questions d'autonomie alimentaire *« et des cantines scolaires »*. Le Comité consultatif citoyen, où il s'est *« senti écouté »*, est une bonne occasion de mettre *« un pied à l'étrier »*. Désormais, il souhaite participer davantage à la vie de son association et s'engager dans sa commune. *« En tant que futur parent, je suis sensible au devenir de l'école »*. Sans oublier, bien entendu, de suivre les projets de la Communauté de communes. *« Maintenant, aux élus d'agir et laissons la place au nouveau CCC. »*

Un vrai travail de co-construction

Phillipe Chatin a pu défendre les causes de son association, Ré Avenir, lors des ateliers du Comité consultatif citoyen.

En plus des 25 habitants tirés au sort, deux entreprises et onze associations ont participé aux débats pour élaborer le Schéma de développement durable. *« Faire discuter des habitants et des associations était une excellente idée »*, apprécie Philippe Chatin, membre de Ré Avenir. L'occasion était belle pour les associations de défendre leurs points de vue.

L'éloge du compromis

Comme les élus, celles-ci ont *« un agenda politique et des opinions différentes,* expose Philippe Chatin. *Le Comité consultatif citoyen nous a permis de les confronter »* et de parvenir à des compromis.
« Nous l'avons constaté lors du débat public sur l'éolien (le 13 octobre 2021), illustre-t-il. *Toutes les associations rétaises n'étaient pas du même avis. Finalement, l'alternative du solaire semble se dégager et c'est une bonne chose. »*
Le Comité consultatif citoyen a ainsi émis des propositions reprises au sein de la feuille de route sur le développement de l'énergie solaire. *« Les projets prennent du temps mais c'est une avancée concrète,* se félicite le bénévole de Ré Avenir. *Le Schéma de développement durable a été un vrai travail de co-construction de l'action publique. C'était convaincant. »*

L'amphibien star des dunes du Lizay

Les écogardes de la Communauté de communes (CdC) suivent, depuis 2018, la population du pélobate cultripède. Cette espèce menacée, estimée à 500 individus, vit en forêt du Lizay, à Saint-Clément-des-Baleines. Le batracien surnommé « crapaud à couteaux » présente des spécificités rares.

« Il a deux tubercules noirs de kératine sur les côtés, des sortes de couteaux qui lui permettent de s'enterrer jusqu'à 40 cm dans le sable où il dort la journée. Il sort la nuit, quand l'humidité tombe, pour s'alimenter », le décrit Simon Baudouin, écogarde à la CdC. L'amphibien rétais est, avec son homologue vendéen, le plus septentrional d'une espèce menacée d'origine méditerranéenne. Ce géant de…7 cm se reproduit en fin d'hiver. *« Nous avons compté, lors de nos opérations bénévoles* (lire ci-dessous) *seulement 26 pélobates,* note Simon. *Ces observations prouvent qu'il n'a pas assez plu. En somme, ils n'ont pas traversé la départementale pour aller se reproduire dans le marais en face. Ils sont restés à proximité de leur habitat pour se nourrir (insectes, limaces, vers). »*

Une reproduction à protéger

Le but de l'étude des écogardes est d'observer les comportements du pélobate et des cinq autres amphibiens du Lizay, lors de la saison des amours, pour, à terme, sécuriser leur migration. Enjeu : éviter les collisions, deuxième cause de disparition. *« Nous réfléchissons à des aménagements, types crapauducs, pour les faire passer sous la route »*, explique Simon Baudouin. Utile pour un pélobate pas réputé pour sa rapidité : *« Si un crapaud calamite peut parcourir jusqu'à 3 kilomètres lors de ses sorties, lui a une moyenne de… 23 mètres hors migration ! »*

Recherche volontaires pour une opération de nuit !

Pour la 3e année consécutive, les écogardes recrutent des bénévoles pour effectuer, de 4 h à 7 h, pendant un mois, dès mi-février, le comptage des amphibiens le long de la barrière, bordant la piste cyclable de la RD101. Les chanceux croiseront peut-être un pélobate cultripède mais plus sûrement des pélodytes et autres rainettes. Cette nuit scientifique se terminera autour d'un café-croissant. Une réunion d'information sur la prochaine campagne aura lieu le 24 janvier.

Plus d'infos à venir sur www.cdciledere.fr

Participez aussi aux côtés des écogardes à…

- …« Il est temps de restaurer les zones humides », thème de la journée internationale « Ramsar », organisée le 1er février. Une sensibilisation autour d'un marais du Conservatoire du littoral, à 14h.
  Renseignements au 06 30 71 77 96

- …l'installation d'un refuge à chauve-souris chez vous ! Vous pouvez faire venir un écogarde pour être conseillé et, en retour, lui faire part de vos observations.
  Renseignements au 06 27 51 65 99

L'atelier a été créé en 2021.

S'amuser avec son bambin, un jeu d'enfant !

Organisé le samedi matin, l'atelier *Jeux papote*, aux allures de ludothèque, plaît beaucoup. Explications.

Créé en septembre 2021, l'atelier *Jeux papote*, organisé un samedi matin par mois à la crèche "Les Hippocampes", à La Couarde-sur-Mer, fait carton plein à chaque fois. Le principe ? Mettre à disposition des parents et des enfants de zéro à quatre ans un espace de jeu, libre et gratuit, favorisant les rencontres et les échanges.

Aux manettes : Tiffany Chêne, référente parentalité de la CdC. Avant les ateliers, elle sélectionne des jeux adaptés aux aptitudes et aux besoins des enfants. *« Certains développent les capacités langagières, affectives ou sociales »*, explique la ludothécaire de formation.

« Pour les 0-18 mois, les jeux d'exercice favorisent la motricité, illustre-t-elle. *Ensuite, les jeux dits symboliques, où les enfants jouent des rôles, sont essentiels à leur développement. »*

Le jeu, créateur de lien social

Des jeux de règles et d'assemblage (puzzles, Lego®…) sont aussi proposés. *« Avec ces derniers, les parents s'amusent avec leurs enfants. Ils sortent de leur posture d'adultes et prennent du plaisir. »*

Pour Tiffany, cette situation illustre les atouts du jeu. *« C'est est un outil universel et indispensable pour créer du lien social. »* Les ateliers *Jeux papote* donnent aussi aux plus grands la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences parentales. *« Chacun est libre de venir et repartir à tout moment, entre 10 h et 12 h. »* La participation se fait sur inscription.

Le fruit d'une enquête menée auprès des familles

Ce rendez-vous compte parmi les ateliers enfants-parents proposés par la CdC de l'île de Ré. Psychomotricité, bricolage… d'autres activités se déroulent chaque mardi soir (*Relais petite enfance [RPE]* d'Ars-en-Ré) et jeudi soir (RPE de Rivedoux-Plage) de 17h30 à 18h30. *« Une enquête menée en 2020 a mis en lumière la volonté des parents de bénéficier d'ateliers en soirée et le week-end,* éclaire Danièle Pétiniaud-Gros, vice-présidente déléguée à la petite enfance. *Ces ateliers sont une réponse aux besoins exprimés, avec une offre répartie sur le territoire. »*

De novembre à décembre, une autre enquête a été menée pour recenser les besoins des familles. *« Si l'offre pour les parents de jeunes enfants (0-4 ans) est désormais connue, nous souhaitons étendre la proposition aux parents d'enfants plus âgés et sur des domaines variés, tels que la scolarité, l'éducation, les loisirs… Nous avons reçu presque 400 contributions, c'est notable. Nous allons les étudier pour affiner notre politique »*, conclut l'élue.

En pratique

Jeux papote, un samedi par mois de 10 h à 12 h à la crèche "Les Hippocampes", à La Couarde-sur-Mer.

Gratuit sur inscription au 06 27 51 65 91 ou à accueil.petite-enfance@cc-iledere.fr.

Prochaines dates à retrouver p.15

Les rendez-vous à venir :

JANVIER

12 janvier, Le Bois-Plage-en-Ré (salle polyvalente), 19 h

Cérémonie des vœux de la CdC

Venez partager un moment convivial à l'occasion de la nouvelle année.

14 janvier, crèche de La Couarde-sur-Mer, 10 h – 12 h

Atelier *Jeux papote*

Matinée de jeu et d'échanges entre parents et enfants. À retrouver aussi les samedis 11 février, 11 mars et 8 avril (lire p.14).

Gratuit, sur réservation
au 06 27 51 65 91 ou
à accueil.petite-enfance@cc-iledere.fr

16 janvier, Salles-sur-Mer, 10 h et 14 h

Visite du centre de tri des emballages

Gratuit, sur réservation
au 05 46 29 01 21 ou
à infodechet@cc-iledere.fr

17 > 28 janvier, crèche d'Ars-en-Ré

Détendez-vous à l'espace "snoezelen"

Installation temporaire favorisant les expériences sensorielles, la relaxation et la convivialité.

+ d'infos et réservation
au 06 27 51 65 91 ou
à accueil.petite-enfance@cc-iledere.fr

19 janvier, crèche de Rivedoux-Plage, 17 h 30 – 18 h 30

Atelier psychomotricité pour les tout-petits

Animé par Sabrine Singevin, psychomotricienne. À retrouver aussi les jeudis 9 février, 30 mars et 27 avril

Gratuit, sur réservation
au 06 27 51 65 91 ou
à accueil.petite-enfance@cc-iledere.fr

21 janvier, La Maline, 20 h 30

« Scalp ! » Théâtre

+ d'infos et réservations
sur www.lamaline.net

25 janvier, La Flotte, 12 h 30

Sortie estran avec les écogardes

Jouez aux apprentis naturalistes et découvrez les habitants qui peuplent notre littoral. Dans le cadre d'un programme de sciences participatives.

+ d'infos et réservation
sur www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

28 janvier, La Maline, 17 h 30

« Moi, ma chambre et ma rue » Danse

+ atelier de danse à destination des parents et enfants le matin à 10h30

+ d'infos et réservations
sur www.lamaline.net

31 janvier, crèche d'Ars-en-Ré, 17 h 30 – 18 h 30

Atelier psychomotricité pour les tout-petits

Animé par Sabrine Singevin, psychomotricienne. À retrouver aussi les mardis 21 février, 14 mars et 11 avril.

Gratuit, sur réservation
au 06 27 51 65 91 ou
à accueil.petite-enfance@cc-iledere.fr

FÉVRIER

1er février, Les Portes-en-Ré, 14 h

Découverte des zones humides

Événement dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, en partenariat avec la LPO.

+ d'infos et réservations
sur www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

2 février, La Maline, 20 h 30

« Stories » Musique

+ d'infos et réservations
sur www.lamaline.net

4 février, Les Portes-en-Ré, 10 h

Chantier participatif dans les zones humides

Munis de gants et de bottes, les participants mettent la main à la vase pour restaurer les zones humides. Événement dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides.

+ d'infos et réservations
sur www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

13 février, Salles-sur-Mer, 14 h

Visite du centre de tri des emballages

Gratuit, sur réservation
au 05 46 29 01 21 ou
à infodechet@cc-iledere.fr

21 février, Le Bois-Plage-en-Ré (salle polyvalente), 9 h - 13 h

Forum de l'emploi saisonnier

+ d'infos
sur www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

24 février, La Maline, 20 h 30

« Scappare » et « Tout un monde »

Soirée plateau partagé • Danse

+ d'infos et réservations
sur www.lamaline.net

MARS

1er mars, Sainte-Marie-de-Ré, 19 h

Safari nocturne

Partez à la rencontre des espèces de la nuit…

+ d'infos et réservation
sur www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

3 et 13 mars, Salles-sur-Mer

Visite du centre de tri des emballages

Gratuit, sur réservation
au 05 46 29 01 21 ou
à infodechet@cc-iledere.fr

3 > 11 mars, sur toute l'île de Ré

Festival « Les p'tits se réveillent ! »

Jeune public

Le festival culturel des 0-6 ans

+ d'infos et réservations
sur www.lamaline.net

19 mars, Saint-Clément-des-Baleines

Journée mondiale de la forêt

Apprenez-en plus sur la biodiversité de la forêt au cours d'une journée d'animations.

+ d'infos à venir
sur www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

AVRIL

5 avril, Saint-Martin-de-Ré, 14 h

L'apothicairerie, son histoire et ses plantes

Découvrez l'histoire de ce lieu mythique et des plantes utilisées à des fins médicinales.

+ d'infos et réservation
sur www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

Plus d'événements sur notre site internet
www.cdciledere.fr

Ars-en-Ré

Le port d'Ars se prépare pour une belle saison !

Après le désenvasage du port de la Criée, le changement des portes du bassin, l'installation d'un nouveau local à hauteur d'homme pour les manœuvrer, de lampadaires et, pour terminer, la très belle rénovation de l'école de voile, le port d'Ars-en-Ré est prêt pour accueillir cet été de nombreux plaisanciers et de belles manifestations nautiques.

Rivedoux-Plage

Coup de projecteur sur l'éclairage public

À Rivedoux-Plage, l'éclairage public, c'est 1250 mâts, une puissance totale installée de plus de 105 kVa et 33 armoires de commande.

La dépense annuelle située entre 52 000 € et 60 000 € est stable grâce à la mise en œuvre progressive de lampes LED. La consommation a ainsi régulièrement baissé depuis 5 ans, passant de 390 000 kWh à 330 000 kWh.

Pour améliorer ses performances en la matière, la commune transforme progressivement l'éclairage en plaçant des mâts dont la forme favorise l'éclairage vers le bas, équipés de lampes LED, de détecteurs de présence et de pendules astronomiques.

Le Bois-Plage-en-Ré

Peau neuve pour les locaux de la bibliothèque et de la police municipale

Au printemps 2023, la bibliothèque et la police municipale pourront aménager dans leurs nouveaux locaux, rue des Barjottes ! Les travaux de rénovation réalisés permettront de recentrer la police municipale en centre bourg. Un coup de jeune aussi pour la bibliothèque, améliorant son accessibilité PMR et modernisant son mobilier. Ce déménagement permet ainsi de réexploiter le terrain des anciens locaux de la police pour les transformer en logements.

St-Clément-des-Baleines

Soucieuse de la conservation et de la valorisation de son patrimoine, la municipalité de Saint-Clément-des-Baleines vient de réaliser la réfection complète du sol de l'abri du canot de sauvetage, situé près du Phare des Baleines. Ce lieu, témoin de la solidarité maritime et insulaire, a retrouvé son sol pavé. Les éléments anciens ont été conservés, telles les glissières de granit qui servaient de guide aux roues du canot.

Budget : 28 800 € - Subvention Département de la Charente-Maritime : 3 200 €.

La Couarde-sur-Mer

La bibliothèque, la lecture et la culture pour tous !

Depuis bientôt dix ans qu'elle est municipalisée, la bibliothèque n'a eu de cesse de développer un fonds de documents accessibles à tous et de proposer toute l'année de nombreuses animations.

Depuis 2021, l'accent a été mis sur la communication. Un logo a été créé, donnant une belle identité visuelle à la bibliothèque. 2022 a vu la création du Cargolivre, outil d'animation hors-les-murs et de portage de livres à domicile et du portail en ligne pour accéder, en temps réel, aux informations culturelles et au catalogue documentaire.

Ste-Marie-de-Ré

Dialogues avec les Maritais

Pour mener des actions au plus près des Maritais, des instances participatives vont être créées : les comités consultatifs.

Les deux premiers concerneront la **« jeunesse »** et **« l'adaptation du village au vieillissement »**.

Ils rendront des avis aux élus et soumettront des propositions d'intérêt communal. Ces instances regroupant élus, citoyens et experts permettront d'enrichir les projets par la diversité des points de vue. Un appel à candidature sera prochainement lancé.

La Flotte

La Commune de La Flotte nous a indiqué ne pas « disposer de sujet pouvant être inséré dans le journal de la CDC en cette fin d'année ».

St-Martin-de-Ré

Depuis plusieurs années, le musée municipal Ernest-Cognacq de Saint-Martin-de-Ré collabore avec la Maison centrale en proposant diverses activités et tribunes d'expression aux personnes détenues.

À partir du 4 février 2023, découvrez "*Perceptions*". Initiée par l'enseignante Florence Brin, cette exposition rassemble des productions écrites, plastiques et musicales réalisées par les détenus sur le thème des cinq sens et invite le visiteur dans les souvenirs, le quotidien et les espoirs des artistes.

Loix

Loix, un village animé toute l'année !

Cet hiver, ce sont plus d'une vingtaine de commerçants et artisans qui demeurent ouverts à Loix. Le village reste aussi vivant grâce à la vitalité des associations. La mobilisation et la coopération de tous les acteurs, avec le soutien de la municipalité, créent cette convivialité qui fait la force et la singularité de Loix !

Les Portes-en-Ré

La Maison des arts et loisirs

Entièrement remis en état, le local situé 15, rue de la Grenouillère permet d'accueillir gratuitement des événements socio-culturels et des activités de loisirs. Que ce soit pour des associations, des jeunes ou les aînés, la Maison des Arts et Loisirs est ouverte à tous, hors mois de juillet et août où le local est utilisé par le diocèse.

Appel aux bénévoles : Si vous souhaitez proposer une activité quelle qu'elle soit et faire ainsi bénéficier les Portingalais de votre savoir-faire, n'hésitez pas à contacter la mairie à accueil@lesportesenre.fr ou au 05 46 29 50 56

Contactez votre commune :

Ars-en-Ré
05 46 29 40 21
mairie@arsenre.fr

Le Bois-Plage
05 46 09 23 11
mairie@leboisplage.fr

La Couarde-sur-Mer
05 46 29 82 89
accueil@lacouardesurmer.fr

La Flotte
05 46 09 60 13
mairie@laflotte.fr

Loix
05 46 29 01 06
contact@loix.fr

Les Portes-en-Ré
05 46 29 50 56
contact@lesportesenre.fr

Rivedoux-Plage
05 46 09 39 39
mairie@rivedoux17.fr

St-Clément-des-Baleines
05 46 29 42 02
mairie@
saintclementdesbaleines.fr

Sainte-Marie-de-Ré
05 46 30 21 24
info@saintemariedere.fr

Saint-Martin-de-Ré
05 46 09 38 90
mairie@17410.fr

Hervé Rault est en charge du suivi des ouvrages hydrauliques.

Dans les pas de « l'inspecteur » des digues

Le risque de submersion marine est scruté avec minutie par la Communauté de communes. Les digues construites, le service littoral continue de les surveiller. Des deux inspections annuelles découlent des chantiers de renforcement. Reportage.

La tempête Xynthia de février 2010, responsable de nombreux dégâts, constitue un précédent tristement mémorable. Sous l'impulsion de Lionel Quillet, la Communauté de communes de l'île (CdC) de Ré a été partie prenante dans la construction de nombreuses digues.

Des travaux diligentés depuis le terrain

« Ces travaux ont été réalisés dans le cadre des Programmes d'actions de prévention des inondations (Papi). Nous en sommes au Papi 2 qui va concerner le nord de l'île », rappelle Patrick Rayton, 1er vice-président délégué au littoral. Une fois ces ouvrages achevés, le travail continue. Des inspections permettent de les surveiller et, si besoin, de prévoir les travaux. L'agent chargé de ce suivi indispensable à la CdC, c'est Hervé Rault, spécialisé dans l'entretien des ouvrages digues et marais.

De nombreux promeneurs l'ont déjà croisé sans le savoir. Le technicien arpente plus de 120 km deux fois par an, au printemps et à l'automne. Rien ne lui échappe : fissures, éboulements de roches, chutes de parpaings… Hervé passe en revue chaque digue de l'île, relève, note. Il image : *« Comme le marin qui fait le tour de la coque de son bateau balayé par les vagues, je fais le tour de l'île et de ses digues. »*

« Comme le marin qui fait le tour de la coque de son bateau balayé par les vagues, je fais le tour de l'île et de ses digues »

Son rôle : repérer les altérations existantes et anticiper celles qui pourraient subvenir dans les deux à trois ans. Lorsqu'il s'agit de petites réparations, Hervé fait appel à la brigade des digues (lire ci-contre). Si les dégâts sont plus importants, la CdC sollicite des entreprises de travaux publics. L'accès aux digues requiert parfois du matériel spécifique au coût élevé. Pour chaque dépense, la commission littoral est sollicitée.

Grâce à un outil de saisie SIG (Système d'information géographique) performant et à la pointe, chaque défaillance détectée sur une digue est enregistrée : localisation, prise de photo, type de travaux prévus… Cette collecte de données permettra ainsi d'établir des statistiques, précieuses pour les années à venir. *« Tant que la mer sera là, il faudra surveiller ces ouvrages de protection »*, conclut Hervé Rault.

Cette indispensable "Brigade des digues"

Tout au long de l'année, la « Brigade des digues » est sollicitée en fonction des besoins identifiés lors des tournées d'inspection. L'équipe est composée d'environ sept personnes, sous contrat aidé, employées par l'Association d'insertion AI 17. Elle intervient pour de petits travaux de maçonnerie, tels que le comblement de trous ou encore le renforcement du béton abîmé après l'hiver. Le budget annuel de la brigade des digues est de 150 000 €.

Rénovation énergétique : faites-vous aider !

La rénovation énergétique d'un logement soulève des questions. Pour y répondre, un service d'information gratuit est à disposition des habitants.

Dois-je remplacer ma chaudière ? Ai-je le droit à une aide ? Au cœur de l'hiver et en pleine crise énergétique, beaucoup de Rétais s'interrogent sur la rénovation de leur logement.

Un service d'information gratuit est assuré par Coline Garcia de la Torre, coordinatrice locale du Centre régional des énergies renouvelables (CRER). Chaque deuxième jeudi du mois, elle tient une permanence sur l'île de Ré. *« Nous ciblons les propriétaires, occupants et bailleurs, les locataires et résidents secondaires »*, explique-t-elle.

Dans la plupart des cas, l'accompagnement proposé aux particuliers consiste d'abord à réaliser le diagnostic thermique d'un bien. *« Ensuite, nous proposons des solutions adaptées à leur situation, avec leurs avantages et leurs inconvénients. »* Une estimation des coûts et des aides financières est aussi réalisée.

Bon pour la planète et le porte-monnaie

Sur l'île de Ré, où 38 % des habitations ont vu le jour avant 1975, les logements représentent 40 % de la consommation d'énergie locale et 28 % des émissions de gaz à effet de serre. Rénover son bien présente des avantages écologiques et financiers.

« Et cela permet de gagner en confort de vie », complète Coline Garcia de la Torre. Et ce, en toute saison, puisqu'une bonne isolation permet aussi d'atténuer les pics de chaleur en période estivale.

Pour prendre rendez-vous, appeler le 05 49 08 24 24.

Plus d'infos :
www.cdciledere.fr, rubrique « Développement durable ». Service offert par la Communauté de communes.

Une marche pour comprendre les déperditions d'énergie

La CdC organisait sa première « balade thermographique », le 7 décembre au Bois-Plage-en-Ré. Reportage sur une initiative qui sera reconduite en 2023.

Trente minutes en salle pour un cours théorique sur les déperditions énergétiques puis une heure dans les rues, au clair de lune, pour comprendre *in situ*. Ainsi se déroule la balade thermographique, guidée par Coline Garcia de la Torre, du CRER. Une dizaine de curieux a fait le déplacement, en cette fraîche soirée, idéale pour étudier le phénomène sur les habitations boitaises. *« Regardez ici, en jaune, c'est un pont thermique »*, explique Coline, désignant le pied d'une porte sur l'écran de sa caméra thermique. *« C'est super de comprendre par l'exemple,* souligne Jean-François Beynaud, élu à l'environnement au Bois-Plage-en-Ré. *En plus, ça permet aux gens de se rencontrer. »* Stéphane, installé dans la commune depuis un an, opine. Il tenait à être présent car il aime, comme Christian, tout ce qui est *« technique. »* Au cours du circuit, le cortège apprend que le toit est une des principales passoires thermiques, que certaines isolations sont possibles seulement par l'extérieur, etc. Philippe et Joëlle, de Ré Avenir, férus de *« transition écologique »*, sont conquis. Elle : *« J'ai puisé des conseils pour ma vieille maison. »* Idem pour Catherine, de Ré-Clé-Ré : *« Je voulais comprendre où se faisaient les déperditions d'énergie et comment les combattre. Ce que j'ai vu m'a rassurée ! »*

Vu sur les réseaux

@cdciledere Communauté de communes de l'île de Ré

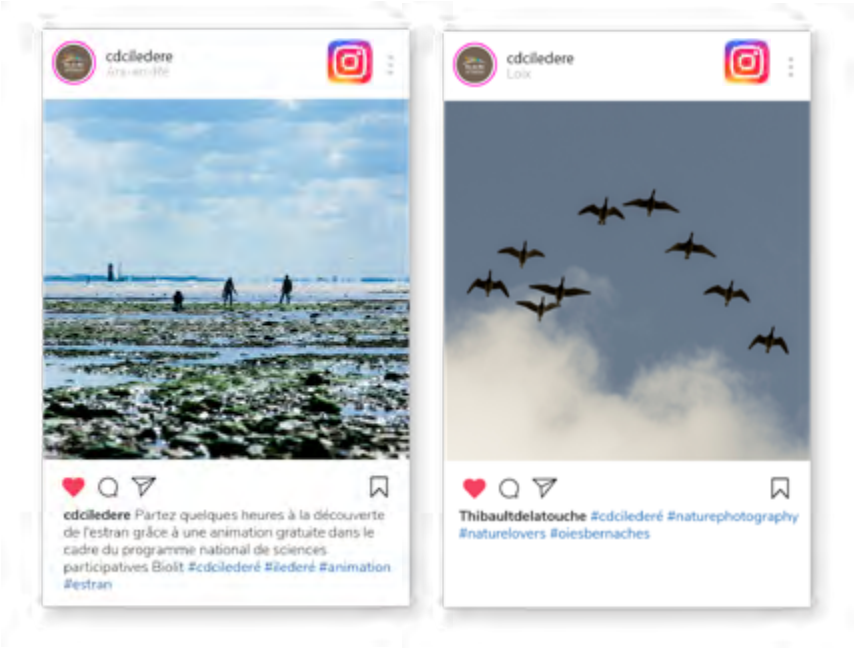

Partagez avec nous vos plus belles photos de l'île de Ré avec **#cdcilederé**

Vous avez des questions ?
On vous répond !

« Ma poubelle étant cassée et petite, quelles sont les démarches à effectuer pour la remplacer ? »

Cassandre • 6 septembre 2022 sur

Si votre bac à couvercle vert (ordures ménagères) ou jaune (emballages ménagers recyclables) est cassé, contactez le service gestion des déchets de la CdC par téléphone au 05 46 29 01 21 ou par mail à infodechet@cc-iledere.fr. Vous devez, si possible, joindre une photo de votre bac cassé.

Si les dégâts ne sont pas trop importants et concernent, par exemple, le couvercle ou les roues, une réparation sera effectuée gratuitement. Si la cuve est endommagée, un bac neuf vous sera fourni gratuitement.

Si votre bac à couvercle vert ou jaune est trop petit ou trop grand, vous pouvez obtenir un remplacement, là aussi gratuit. Avant de commander un bac plus grand, assurez-vous toutefois de disposer d'espace suffisant pour le stocker à votre domicile.

Pour toute question relative à la gestion de vos déchets (horaires de déchèterie, problème de collecte, bac cassé…), rendez-vous sur www.cdciledere.fr, rubrique "Mon île, mes services" puis "déchets".

Vous pouvez aussi écrire un mail à infodechet@cc-iledere.fr ou appeler le 05 46 29 01 21 (lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h). »

Une question ?
Écrivez-nous un message privé sur notre page Facebook.

Nouveauté : suivez les conseils communautaires en vidéo !

Depuis octobre, la Communauté de communes (CdC) retransmet en direct ses conseils communautaires sur son site internet.

Le 6 octobre, pour la première, une centaine d'internautes a suivi la réunion du conseil communautaire à distance, derrière son ordinateur ou son smartphone. L'objectif de cette nouveauté : *« réduire la distance entre l'administration publique et les habitants »*, explique Patrice Déchelette, vice-président délégué aux affaires générales.

Un intérêt démocratique

Chacun peut assister à tout ou partie des débats. *« Les citoyens doivent avoir accès à ce qui se passe dans les instances de prise de décisions. »*

« Nous essayons de rendre compte de manière simplifiée des actions de la Communauté de communes, poursuit l'élu. *Notre nouveau site Internet propose une approche pédagogique de l'institution,* illustre-t-il. *Sur notre page Facebook, une rubrique "De vous à nous" vise à mieux faire connaître notre fonctionnement et nos compétences, encore méconnues du grand public. »*

À savoir

Les **28 élus** de la Communauté de communes se réunissent pour voter les décisions lors du conseil communautaire.

Celui-ci se déroule **cinq fois par an** (dont une séance spécifique, en mars, sur le budget).

Comment ça marche ? L'instruction des demandes d'urbanisme

Les communes ont délégué à la Communauté de communes l'instruction de certaines demandes d'urbanisme. Elles conservent la compétence et la décision finale. Questions/réponses.

Pourquoi les communes ont-elles délégué ces instructions à la CdC depuis 2014 ?

Cette délégation suit une logique d'efficacité et de réduction des coûts. Cette fonction était dévolue jusqu'en 2014 aux services de l'État.

La CdC instruit-elle toutes les demandes d'urbanisme ?

Les communes instruisent certaines demandes (ex : petite extension). Mais les permis de construire, d'aménager, de démolir, les certificats d'urbanisme opérationnels ou la déclaration préalable de division relèvent de la CdC. Cette dernière a instruit 849 dossiers en 2021.

Sur qui et sur quoi repose l'autorisation ou le refus ?

La cellule instruction de la CdC est composée d'agents polyvalents intervenant sur les dossiers des dix communes. L'avis donné est juridique. La proposition de décision est prise sur la base du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) mais pas seulement. D'autres textes doivent être pris en compte : le Plan de prévention des risques naturels, la loi Littoral… Le maire de la commune est libre de suivre l'autorisation ou le refus proposé.

Quelles sont les étapes d'une procédure d'instruction ?

1. Les communes reçoivent et transmettent la demande à la CdC.
2. La CdC réceptionne le dossier. S'il est incomplet, des pièces complémentaires sont demandées.
3. Vérification des obligations (ex : architecte), de l'antériorité de la parcelle et de la réglementation.
4. Consultation des concessionnaires (réseaux d'électricité, d'eau…).
5. Proposition d'un avis favorable ou défavorable justifié, transmis par la CdC à la commune.
6. Arrêté du maire autorisant ou non la demande.

Véronique Fourure a rejoint la CdC en 2012.

Gros plan sur le métier de projectionniste

Projectionniste, assistante de programmation et agent d'accueil, Véronique Fourure est l'une des chevilles ouvrières du cinéma à La Maline. Coup de projecteur sur une travailleuse de l'ombre.

Nous avons tous, enfant, jeté un regard dans sa direction. Perché là-haut, dans sa cabine obscure, le projectionniste balance son faisceau lumineux sur l'écran géant nous faisant face. Et le film commence. À La Maline, ce rôle est tenu par Véronique Fourure depuis onze ans.

Passionnée de septième art, elle s'imaginait d'abord monteuse. Étudiante en cinéma, à Paris, elle découvre presque par hasard le métier lors d'un petit boulot effectué dans un cinéma du quartier latin, l'Utopia. *« Je faisais l'accueil, la comptabilité et la projection »*, raconte-t-elle.

« Un rapport physique au film et au cinéma »

Le coup de foudre opère au contact des bobines 35 mm évoquées aujourd'hui avec nostalgie. *« Le rapport au film et au cinéma était physique : il y avait un toucher, une odeur. J'aimais ça comme un menuisier aime le bois. »*

Une fois son diplôme en poche, elle relègue le montage au second plan et se consacre à la projection. *« J'ai toujours travaillé dans des cinémas classés 'art et essai', témoigne-t-elle. J'aime les programmations de qualité, la convivialité de ces lieux… »*

« J'aime le cinéma et les gens. Quand je les vois repartir de la salle avec le sourire, je suis ravie. Ma mission est accomplie »

En 2012, cette Lilloise d'origine démarre une nouvelle séquence de vie en rejoignant La Maline. *« Je travaillais à La Rochelle depuis quelques années et je voulais me stabiliser dans la région. »*

Depuis mars 2022, l'équipement dispose de deux salles de projection grâce à la réalisation de travaux. *« Avec deux salles, on peut proposer des séances de cinéma tous les jours. Les gens en sont très contents ! »*, poursuit-elle.

Au fil du temps, le numérique a révolutionné le métier. Le lien physique avec le film s'est évaporé. Cela permet toutefois à Véronique d'occuper d'autres fonctions.

À la programmation et la billetterie

Aux côtés du programmateur, elle participe à l'élaboration des grilles de cinéma. La sélection s'effectue grâce au visionnage des films classés *« art et essai »* avant leur sortie en salles, ainsi que par un travail de documentation sur les scénarii, castings, critiques…

Il faut ensuite composer avec les exigences des distributeurs (nombre de projections, durée de mise à disposition du film…) pour réaliser un programme équilibré et adapté aux publics rétais.

Le public, justement, Véronique le côtoie au quotidien. À La Maline, elle joue aussi le rôle d'agent d'accueil. Elle en profite pour partager ses conseils et recommandations aux cinéphiles de passage. *« J'aime le cinéma et les gens. Quand je les vois repartir de la salle avec le sourire, je suis ravie. Ma mission est accomplie »*. C'est ce qu'on appelle un happy end.

Rejoignez-nous sur Facebook !

Pour tout savoir de la programmation cinéma, rendez-vous sur la page Facebook de **•Ré Domaine Culturel – La Maline**, le service « culture » de la Communauté de communes.

Des programmes sont aussi disponibles au format papier à La Maline et chez des commerçants rétais.

"ON NE MANQUE PAS D'AIR ! MAIS ..."

© Didier Guyon

Par ce titre "On ne manque pas d'air ! Mais..." qui peut apparaître quelque peu sibyllin lorsque l'on vit sur un territoire îlien balayé par les alizés, les élus communautaires du GEM (Groupe d'expression multiple) souhaitent consacrer cet encart, à un sujet qui impacte le quotidien de chacun d'entre nous: l'air que l'on respire, d'autant qu'il pose un problème majeur, celui de la qualité et de la préservation de notre environnement.

Au fil des ans, **le mode de vie a considérablement évolué sur l'île de Ré**, les mobilités terrestres ou encore aériennes se sont accrues - et décuplées en période touristique - avec des conséquences inévitables en matière d'émissions polluantes. Il en est de même de l'agriculture et principalement de la vigne avec le recours aux intrants chimiques malgré les efforts de modération constatés au cours des dernières années; l'activité portuaire également et les vents porteurs venant fréquemment de l'Est, le traitement du vrac au port industriel de La Pallice à l'origine d'importantes poussières, la multiplication des escales des croisiéristes...

Résumé en quelques mots, **en évitant d'agiter inutilement les peurs mais dans un souci de transparence et de lucidité, ce constat doit nous inciter à ne pas rester collectivement passifs**, d'autant qu'à proximité de notre territoire, dans les communes de la Plaine d'Aunis, par exemple, de fortes inquiétudes se sont exprimées récemment sur la santé des populations, soulevant les effets gravement néfastes pour la santé d'une utilisation non maîtrisée de prosulfocarbe (pesticides).

C'est donc dans l'objectif de mieux connaître la réalité de notre environnement, de l'air que l'on respire au quotidien et d'être en mesure de répondre du mieux possible aux interrogations de nos concitoyens, que nous avons organisé le 3 novembre dernier au Bois-Plage une réunion-débat avec la participation d'intervenants reconnus pour leur expérience en ce domaine sensible, leur sens des responsabilités, voire leur expertise (élu européen, élues régionale et départementale, professionnels, acteurs locaux et associatifs, citoyens intéressés, média).

Informer, débattre, approfondir la nature des pollutions, déterminer leur degré de toxicité lorsqu'elles se manifestent, et leurs conséquences en termes de santé publique, tel a été le contenu de cette réunion avec des échanges, parfois incisifs, toujours pertinents, démontrant ainsi l'acuité des enjeux économiques environnementaux, sociétaux, liés à ce vaste et sensible sujet... Et, sans surprise, de tout cela est ressorti un consensus, proposant de réagir sans attendre et de la mettre en place un, voire deux dispositifs de captage et de mesure de l'air sur notre île.

Ainsi, à l'instar de ce qui fonctionne à La Rochelle et dans de nombreux autres lieux de la Région Nouvelle Aquitaine, l'installation d' un **capteur ATMO*** dans un lieu à choisir en fonction de la nature de la pollution à mesurer (CO2, pesticides, poussières...) permettrait de donner les éléments objectifs d'appréciation que chaque citoyen est en droit d'attendre.

Un tel dispositif pourrait être envisagé d'une façon temporaire, 2 points de mesures seraient à prévoir pour plus de résultats et de fiabilité, cela en fonction de l'importance des coûts à assumer par la collectivité.

C'est en ce sens que le GEM avance cette proposition en espérant un débat à la CDC afin que s'engagent collectivement, toutes les sensibilités pour faire aboutir au plus vite cette démarche !

Autre sujet et pas des moindres, il s'agit de faire le point sur la démocratie locale dans notre belle île, ainsi que sur la perspective de l'utilisation d'un budget participatif voté par le Conseil communautaire.

LA VIE DÉMOCRATIQUE

Le budget participatif donnera aux Rétais la possibilité de faire des propositions concrètes et d'émettre des idées pour le territoire. Il s'inscrit dans **une démarche participative** qui doit donner aux habitants la possibilité de se mettre à l'ouvrage mais également de donner une opinion pour en quelque sorte «avoir droit au chapitre». D'ailleurs, pourquoi ne pas inscrire dans les prérogatives du comité citoyen renouvelé la possibilité de donner un avis sur le budget général, les modifications du PLUI ou les grands travaux avant qu'ils ne soient votés.

Qui prend les décisions ? Les élus bien entendus ! **Mais que sont les élus sans l'écoute de l'opinion des citoyens qu'ils représentent ?**

Les consultations sont donc nécessaires mais attention toutefois à les utiliser pour construire de la richesse collective et ne pas les transformer en procédure ajoutant de l'inertie au temps politique déjà bien souvent trop long. Si des actions sont en place, reste à trouver une véritable place aux citoyens pour qu'ils ne soient pas seulement une force de propositions mais également des contributeurs de la décision. **Et pourquoi pas prochainement un référendum local** sur la gestion de l'eau ou sur la régulation des locations saisonnières?

Nous avons tous constaté du mieux depuis 2020 : CCC, assises du logement, projet de mandature, séance du conseil en vidéo, publication interactive sur les réseaux sociaux, consultations pour le magazine de la CDC et le schéma directeur des pistes cyclables. Cela dit, nous pensons qu'il faut aller plus loin en installant au plus vite un conseil intercommunal des jeunes, un nouveau conseil de développement, un tiers-lieu socio-culturel à gestion autonome et citoyenne.

Nous sommes encore dans un schéma vertical même si le sommet de la pyramide n'écrase plus le système de sa tout puissance. S'agit-il d'un choix politique ou d'une conséquence de l'implication du GEM et de sa manière de s'opposer par des suggestions constructives : CCC, projet de mandature, pacte de gouvernance, budget participatif, conseil des jeunes rétais, réflexion sur la TEOM et le logement, groupe de travail sur les énergies, préconisation pour la pose d'un capteur ATMO...

Allez savoir !!

Une bonne nouvelle : l'ère des citoyens, écoutés et impliqués dans les projets, approche !!

Les membres du GEM : Julie Foulquier, Jean-Pierre Gaillard, Didier Guyon, Patrice Raffarin, Patrick Salez

* ATMO : Observatoire de la qualité de l'air en Région Nouvelle-Aquitaine

Lionel Quillet
Président de la Communauté
de communes de l'île de Ré

et les élus vous souhaitent une belle
et heureuse année 2023 et vous convient à la

cérémonie des vœux

le jeudi 12 janvier 2023 à 19h

Salle polyvalente, Le Bois-Plage-en-Ré

Ile de Ré
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES